Évin-Malmaison L'association PIGE n'est pas qu'une empêcheuse de tourner en rond

L'association Pour l'intérêt général évinois (PIGE) se bat en justice et auprès des politiques contre les conséquences de la pollution de Métaleurop. Mais elle ne veut pas se limiter à ce rôle de poil-à-gratter. Illustration lors de l'assemblée générale qui s'est tenue vendredi soir.

Youenn Martin |



Bruno Adolphi (à droite) est aidé dans ses démarches par les avocats du cabinet Green Law, ici David Deharbe et Thomas Richet.

Un projet de culture hors-sol

Le PIG, ou projet d'intérêt général, c'est le périmètre officiel des terres polluées par le plomb et le cadmium rejetés durant un siècle par l'usine Metaleurop. À l'intérieur de ce périmètre, certaines cultures potagères y sont formellement déconseillées. D'où l'idée de l'association PIGE (Pour l'intérêt général évinois) d'aider et accompagner les habitants qui aimeraient se lancer dans la culture hors-sol. « Nos combats ne se limitent pas à des actions en justice, souligne son président, Bruno Adolphi. On est là aussi pour aider les gens face à la situation qu'ils subissent. » Subventionnée par l'agglomération d'Hénin-Carvin, PIGE compte acheter ou, mieux, récupérer du bois de palette et faire fabriquer des bacs que les particuliers pourront remplir de terre saine. « On veut leur redonner goût à la culture potagère. »

Un avis sur la friche Renard

Tout ce qui touche à l'environnement concerne l'association : Bruno Adolphi a la ferme intention de participer au nom de PIGE à l'enquête publique sur le projet d'entrepôt logistique qui doit sortir de terre sur la friche Renard. « On n'est pas opposé par principe, mais on va quand même aller voir », glisse le président, et notamment les analyses de sols réalisées à cet endroit, qui montrent que la pollution au plomb et au cadmium ne disparaît pas et surtout que d'autres métaux lourds sont présents. Deux motifs d'inquiétude pour PIGE : le fait que le projet ne prévoit pas de dépollution – il ne serait plus économiquement soutenable – et le trafic de poids lourds que cet entrepôt va générer aux portes de la ville.

Et des actions en justice

Nous les avons évoquées très récemment : deux procédures contre l'État sont en cours au tribunal administratif. La première, fiscale, est déjà audiencée le 23 novembre. L'action dite indemnitaire, dont l'enjeu est de faire reconnaître une carence fautive de l'État, n'est pas encore programmée. **Quelque 85 particuliers ont**

déposé un dossier. Pour préparer cette procédure, PIGE a obtenu une première victoire en référé en obligeant la préfecture à livrer des documents administratifs. « On a récupéré des kilos de documents, affirme Me David Deharbe, un de ces avocats. Certains sont très intéressants et nous ont aidé à faire notre requête. » Objectif : contraindre l'État à financer le retrait de toutes les terres polluées et faire valoir un préjudice d'anxiété.

Les terres hors PIG sont-elles vraiment saines?

C'est LA grande question que peuvent se poser les habitants de Noyelles-Godault, Courcelles-les-Lens et Évin-Malmaison mais aussi ceux des villes voisines de Leforest, Dourges ou Ostricourt. Le PIG a d'ailleurs été revu et élargi plusieurs fois depuis sa création en 1999. Exemple avec cet Ostricourtois : lors de l'assemblée générale, il a affirmé qu'il a donné à analyser les œufs de ses poules et qu'il a découvert qu'ils contenaient du cadmium.